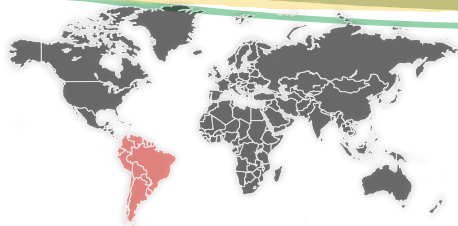


Faux poivrier

Schinus terebinthifolius

Anacardiaceae



Arbuste (*sur le littoral*) ou arbre (*en forêt*) présent sur tout le pourtour de l'île jusqu'à 1000 mètres d'altitude environ, à l'exception des zones très sèches. Forme de larges fourrés monospécifiques difficilement pénétrables en particulier sur le littoral ou dans les zones perturbées de forêt de basse altitude. L'espèce est disséminée efficacement par les oiseaux, en particulier le Merle de Maurice.



Fourré dense de Faux poivriers sur le littoral © J. Triolo/ONF

Capacité de réinfestation après lutte

- Rejets vigoureux après coupe.
- Banque de graines.



Utilisation / intérêt pour l'Homme :

- Mellifère (70 % environ du miel produit à La Réunion), alimentaire (*baies*).

Chantiers de lutte réalisés par l'ONF Réunion :

- 10 opérations de lutte menées sur une surface totale de 53,9 hectares (*Bilan 2004-2013*).

Méthode de lutte préconisée

➔ Action de lutte initiale

- Injection de phytocide dans le tronc (*à privilégier en particulier pour les gros individus isolés en forêt : fonctionne très bien*).
- Coupe au sabre des individus de petites tailles.



➔ Actions de lutte en contrôle

- Coupe au sabre des rejets et arrachage manuel des juvéniles.



Autres méthodes de lutte testées

- ▶ La coupe suivie du traitement de la souche au Triclopyr donne également de bons résultats. Méthode également employée à l'île Maurice.
- ▶ À l'île Maurice, cette espèce est également éliminée par écorçage, suivi d'un badigeonnage de la zone écorcée au Triclopyr.